

Toute personne peut s'inscrire à la section cyclisme du CS Gravenchon moyennant :

1. Un certificat médical de moins de 3 mois d'aptitude à la pratique du vélo (uniquement pour les personnes désirant faire de la compétition),
2. Le règlement de la cotisation CS Gravenchon et de la licence à la fédération cycliste (Fédération Française de Cyclisme et/ou FSGT),
3. Un vélo et les équipements de sécurité en rapport avec la pratique du cyclisme désiré (équipements minimum : casque avec jugulaire, gants, lunettes...).

Si ces trois conditions sont respectées, la personne est licenciée du club et cela lui permet :

1. De participer aux entraînements,
2. De participer aux compétitions, le club se chargeant des inscriptions,
3. De recevoir un maillot manche longue et un maillot manche courte qui restent la propriété du club durant la première année,
4. De bénéficier de remises auprès de deux vendeurs locaux de cycles.

A titre d'information, pour les licenciés de « Pupilles » à « Cadets » inclus, l'inscription aux compétitions sportives est gratuite.

Enfin, le meilleur moyen pour s'inscrire est de contacter l'un des entraîneurs le mercredi après-midi (13 :30 à 14 :15) ou de contacter un des membres du Bureau.

Licences saison 2010

Type de licence	Année de naissance	Licence pour habitant NDG	Licence pour extérieur
Encadrement (dirigeant, cadre technique..)		45,30 €	49,30 €
Arbitre régional et national		66,80 €	70,80 €
Licence service (sympathisant, cibiste..)		40,30 €	44,30 €
Junior	92 / 93	49,30 €	51,30 €
Jeune	après 93	31,30 €	33,30 €
Pass'Cyclisme open		63,30 €	67,30 €
Pass'Cyclisme		45,80 €	49,80 €
Pass'port nature	Jeunes	32,30 €	34,30 €
	Adultes	40,30 €	44,30 €
Pass'Loisir	Jeunes	29,30 €	31,30 €
	Adultes	37,30 €	41,30 €
Compétitions 1 ^{ère} catégorie		108,30 €	112,30 €
Compétitions 2 ^{ème} catégorie		90,80 €	94,80 €
Compétitions 3 ^{ème} catégorie		70,80 €	74,80 €